Alberta

La liberté de créer. La volonté de réussir.

Éducation
Plan d'activités 2010-2013

Government of Alberta

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA EDUCATION)

Alberta. Alberta Education.

Éducation Plan d'activités 2010-2013

Disponible sur Internet à : <http://education.alberta.ca/francais/admin/franco/plantriennal.aspx>

ISSN: 1923-8142

Dans la présente publication, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Seán Murphy
Directeur
Business Planning Branch
Alberta Education
Commerce Place
10155 – 102e Avenue
Edmonton, Alberta T5J 4L5

Téléphone : 780-427-6723
Télécopieur : 780-422-0880
Courriel : sean.murphy@gov.ab.ca

Pour appeler sans frais de l'extérieur de la région d'Edmonton, veuillez d'abord composer le 310-0000.

Copyright © 2010, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représenté par le ministre d'Alberta Education.

Alberta Education autorise la reproduction de la présente publication à des fins éducatives et sans but lucratif.

Éducation

PLAN D'ACTIVITÉS 2010 – 2013

DÉCLARATION EN MATIÈRE DE RESPONSABILISATION

Le Plan d'activités pour la période de trois années débutant le 1er avril 2010 a été préparé sous ma direction conformément à la *Government Accountability Act* et aux politiques du gouvernement sur les conventions comptables. Dans l'élaboration de ce Plan d'activités, on a tenu compte de toutes les décisions stratégiques du gouvernement en vigueur en date du 20 janvier 2010 et susceptibles, à notre connaissance, d'avoir des répercussions matérielles, économiques ou fiscales.

Les priorités du Ministère décrites dans le Plan d'activités ont été établies dans le contexte des plans opérationnels et fiscaux du gouvernement. Je me suis engagé à atteindre les résultats qui sont présentés dans ce Plan d'activités.

Dave Hancock, C.R., ministre de l'Éducation
Le 22 janvier 2010

LE MINISTÈRE

Alberta Education et l'Alberta School Foundation Fund constituent le ministère de l'Éducation.

L'objectif principal du ministère de l'Éducation est de permettre à chaque élève d'atteindre son plein potentiel en tant que citoyen et apprenant durant toute sa vie. Le Ministère s'associe aux élèves, aux familles, aux éducateurs, aux conseillers scolaires et aux communautés afin de permettre aux jeunes Albertains d'acquérir des compétences pour l'avenir – les attitudes, les habiletés, les connaissances et les valeurs nécessaires afin de penser de façon critique et créative, de créer des possibilités, de mettre en application plusieurs littératies et de participer et de contribuer à la collectivité.

Les politiques et les programmes du ministère de l'Éducation abordent les divers besoins des apprenants et appuient les réalisations des élèves afin qu'ils puissent approfondir leurs passions et leurs intérêts et avoir la possibilité d'atteindre leur potentiel.

Dans le but de développer le potentiel de chaque apprenant, le Ministère :

- élabore et appuie la mise en œuvre de politiques et de programmes efficaces ainsi que de normes élevées;
- fournit un financement équitable et collabore avec les autorités scolaires;
- favorise l'amélioration continue en encouragent l'apprentissage chez les élèves; et
- dirige la planification de la main-d'œuvre affectée à l'éducation ainsi que le perfectionnement des enseignants et la délivrance de brevets d'enseignement.

Le Plan d'activités 2010-2013 engage les Albertains dans les transformations nécessaires afin de s'assurer que l'apprentissage en Alberta est centré sur les élèves, les familles et les communautés.

Le ministère de l'Éducation se définit par sa vision, sa mission, ses valeurs et ses principes.

VISION

L'éducation inspire les élèves et leur permet de réussir et de s'accomplir en tant que citoyens dans un monde en constante évolution.

MISSION

Chaque élève a accès aux possibilités éducatives nécessaires afin d'acquérir les compétences requises pour contribuer à une société enrichie et à une économie durable.

VALEURS DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ALBERTA

Respect	Nous favorisons un environnement dans lequel chaque personne est respectée et prise en compte.
Intégrité	Nous adoptons un comportement approprié du point de vue éthique et nous faisons preuve d'ouverture, d'honnêteté et de justice.
Responsabilisation	Nous sommes responsables de nos actions et nous contribuons à l'efficacité de la fonction publique.
Excellence	Nous faisons preuve d'un esprit novateur et nous nous améliorons constamment pour atteindre l'excellence.

PRINCIPES

L'éducation inspire les élèves et leur permet de réussir et de s'accomplir en tant que citoyens dans un monde en constante évolution.

Centré sur l'apprenant	Chaque élève peut réussir – intellectuellement, socialement, émotivement, physiquement et spirituellement – de façon personnalisée. Nous comptons sur les familles et les communautés en tant que partenaires clés dans ce processus.
Fondé sur des communautés engagées	Nous engageons les familles comme étant au cœur de la vie des élèves; nous les appuyons et comptons sur elles en tant que guides principaux et décideurs pour les élèves. Nous engageons les membres des communautés locales et mondiales en tant que contributeurs actifs à l'apprentissage des élèves.
Inclusion	Nous nous attendons à ce que tous les élèves albertains apprennent dans un environnement accueillant, quels que soient l'endroit, la culture ou les besoins d'apprentissage.
Être proactif	Nous planifions en vue d'un avenir que nous souhaitons, en prévenant les problèmes plutôt qu'en y réagissant.
Responsabilité partagée	Nous nous attendons à ce que les écoles et les dirigeants du système collaborent avec les autres organisations gouvernementales et communautaires afin de favoriser l'apprentissage scolaire.
Être novateur	Nous étudions de nouvelles possibilités d'apprentissage par le biais de la recherche, de l'innovation et du perfectionnement professionnel afin d'assurer l'amélioration continue de l'apprentissage scolaire.

Souplesse	Nous favorisons un apprentissage significatif et pertinent à l'aide d'une gamme de possibilités indiquées pour le stade de développement de chaque élève.
Équité	Nous veillons à ce que chaque élève bénéficie d'occasions d'apprentissage de haute qualité.
Responsabilité	Nous expliquons aux Albertains les résultats de nos élèves et notre utilisation du financement. Nous utilisons des recherches, des données et des analyses afin de nous assurer que les ressources sont affectées pour le plus grand bien des élèves.

LIEN AVEC LE PLAN STRATÉGIQUE DU GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA

Le Ministère s'est engagé à réaliser le Plan stratégique du gouvernement. Le Plan d'activités du ministère de l'Éducation est lié au Plan stratégique du gouvernement de l'Alberta de la façon suivante :

Le deuxième objectif du gouvernement de l'Alberta : Les Albertains seront bien préparés pour l'apprentissage continu.
Un enseignement de base de qualité permet aux enfants et aux adolescents de devenir des membres de la société, des membres responsables, bienveillants, créatifs, autonomes et engagés. Le système d'éducation les aide à acquérir les aptitudes dont ils ont besoin pour réaliser leurs ambitions et maximiser leur potentiel. Le fait de se concentrer sur l'amélioration des taux de réussite scolaire des élèves métis, inuits et des Premières nations ainsi que de groupes sous-représentés permettra de s'assurer que ces aspirations peuvent être réalisées au grand profit de tous les Albertains.

POSSIBILITÉS ET DÉFIS IMPORTANTS

On a déterminé que les facteurs environnementaux avaient une forte chance d'influer sur l'orientation du ministère de l'Éducation. Le Ministère a examiné ces facteurs lors de la détermination des priorités stratégiques et des stratégies qui assureront l'atteinte des objectifs de ce plan et qui commenceront à orienter le Ministère et le système d'enseignement vers une nouvelle vision de l'éducation en Alberta.

En marche vers de nouvelles politiques et une nouvelle gestion
Les Albertains ont exprimé un désir de changement et une ouverture à des idées nouvelles et novatrices provenant de trois initiatives d'engagement public importantes : Une éducation qui inspire, Tracer la voie et Exprime-toi – l'initiative d'engagement des élèves de l'Alberta. Cela fournira au Ministère l'occasion de mettre en œuvre un nouveau cadre stratégique pour l'éducation et les changements législatifs connexes.

Compétences pour une société du savoir
Les changements dans la société et dans le monde en général surviennent à un rythme sans précédent. Les élèves sont préparés pour des emplois qui n'existent peut-être pas encore et pour relever des défis qu'on ne peut pas prévoir aujourd'hui. Ils devront faire preuve de souplesse, d'adaptabilité et de bonne volonté pour accepter le changement. Ces caractéristiques doivent être encouragées très tôt afin que les élèves puissent posséder les connaissances et les compétences nécessaires afin de réussir dans un environnement en constante évolution. La capacité de se connaitre, d'être responsable, de penser de façon critique et créative, ainsi que la capacité de réagir aux problèmes de façon morale et éthique les servira bien en tant que membres d'une collectivité locale et de citoyens du monde.

Apprentissage personnalisé
L'apprentissage ne doit pas être restreint à des salles de classe, pendant des heures précises et établies. Des occasions d'apprentissage authentiques peuvent être offertes à l'aide d'une gamme de moyens convenant au stade de développement de chaque élève. On doit susciter l'intérêt des élèves de plusieurs façons grâce à la création de nouvelles possibilités d'apprentissage offertes en tout temps, en tout lieu et à n'importe quel rythme – autrement dit, grâce à une gamme de milieux d'apprentissage qui offrent de la souplesse en matière de temps et de rythme afin de répondre aux divers besoins des élèves.

Intégration de la technologie
L'apparition et la diffusion rapide des technologies de l'information et des communications ont eu une incidence sur tous les aspects de la société. La technologie a la possibilité (lorsqu'elle est utilisée adéquatement sous la direction d'un enseignant ou d'un mentor) d'engager les élèves de façons qui étaient impossibles auparavant et de donner accès à de nouvelles possibilités d'apprentissage. La disponibilité de la technologie fournit des occasions de repenser comment, quand et où nous apprenons.

Des élèves en santé
La santé et le bienêtre des enfants et des élèves sont un facteur important de leur rendement scolaire et de leur réussite future. Avec la croissance des taux d'obésité infantile et la diminution de l'activité physique, la promotion d'un mode de vie sain est plus importante que jamais. Les taux d'obésité infantile au Canada sont parmi les plus élevés au monde et 90 p. 100 des enfants canadiens ne respectent pas les directives recommandées par le Canada en matière d'activité physique. Les éducateurs doivent de plus en plus faire face aux problèmes de santé mentale, aux problèmes de comportement et aux problèmes de toxicomanie chez les élèves. L'intimidation continue également à représenter un défi pour le milieu d'apprentissage.

Réalisations des élèves métis, inuits et des Premières nations
L'écart entre le rendement des élèves autochtones et le rendement des élèves non autochtones demeure un problème. Le taux de décrochage chez les élèves autochtones en Alberta est plus que deux fois supérieur à celui de l'ensemble des élèves. La population croissante de jeunes autochtones représente une occasion unique d'étudier des façons novatrices d'améliorer le niveau de réussite scolaire des autochtones en Alberta. Les élèves qui réussissent sont plus susceptibles d'obtenir un emploi, de poursuivre leurs études et de devenir des leaders qui pourront avoir une incidence positive sur leurs communautés locales, dans la province et au-delà de nos frontières.

La profession enseignante et les effectifs en éducation
Dans certaines régions de l'Alberta, les autorités scolaires éprouvent de la difficulté à attirer et à conserver les enseignants et on observe un roulement du personnel élevé dans les régions nordiques, rurales et éloignées de la province. Les enseignants ayant des compétences spécialisées sont également difficiles à trouver, tout comme certains membres du personnel parascolaire. Les défis en matière de personnel enseignant peuvent influer sur les réalisations des élèves car la recherche démontre une corrélation élevée entre le maintien de l'effectif enseignant et la performance des élèves. Le rôle des instructeurs traditionnels évolue à mesure qu'on encourage les élèves à jouer un rôle actif dans leur propre éducation. Une augmentation du perfectionnement professionnel et des appuis offerts aux enseignants est essentielle afin de réussir cette transition.

La démographie et la diversité des besoins des élèves
Le paysage démographique de l'Alberta continue de changer en raison d'une diversité accrue au sein de la province et du système d'éducation. L'augmentation de la population de l'Alberta est la plus forte parmi toutes les provinces du pays, et celle-ci se produit surtout dans les centres urbains, principalement en raison de la migration interprovinciale. On prévoit que cette augmentation de la migration interprovinciale, conjuguée au taux de natalité de la province, donnera lieu à une augmentation de la population étudiante au cours des prochaines années. La province connait également une croissance rapide de l'immigration internationale. En 2008, l'Alberta a reçu plus de 43 000 immigrants

de l'étranger, plus que le double de 2007. Un grand nombre de ces nouveaux arrivants proviennent de pays non anglophones. La population autochtone continue de croitre à un rythme rapide en raison non seulement des taux de natalité élevés, mais aussi d'une augmentation du nombre de personnes qui s'identifient maintenant comme étant autochtones. Selon le recensement de 2006, environ le tiers de la population des Premières nations et le quart de celle des Métis ont moins de 15 ans. On compte également une diversité croissante d'élèves ayant des problèmes d'apprentissage sociaux et physiques – y compris ceux dont s'occupe la province – dont les capacités et les talents doivent être reconnus et dont on doit aborder les besoins d'apprentissage.

Récession mondiale

Le Canada et l'Alberta ressentent les effets de la récession économique qui se produit à l'échelle mondiale. Le maintien d'un système d'apprentissage de qualité dans un environnement économique incertain représentera un défi pour le Ministère. Le déficit provincial doit être abordé et le gouvernement recherchera des façons de réaliser des économies dans tous les ministères.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

À la suite de l'étude des facteurs environnementaux réalisée par le Ministère, les priorités stratégiques ci-dessous ont été déterminées. Ces priorités viennent s'ajouter aux activités essentielles et continues du Ministère.

1. Une éducation inspirante et inclusive **Lien :** **Objectifs 1, 2, 3 et 4**	Élaborer un cadre stratégique pour orienter la mise en œuvre d'une vision à long terme pour l'éducation de la maternelle à la 12e année en Alberta, vision axée sur les possibilités, l'excellence, l'équité, le civisme, le choix et la diversité. Examiner et mettre en œuvre une stratégie tirée des initiatives d'engagement public : Une éducation qui inspire et Tracer la voie. Collaborer avec les autorités scolaires, les parents, les fournisseurs de services, les intervenants, les élèves et d'autres ministères afin de créer un système d'éducation favorisant l'intégration qui répond aux besoins d'apprentissage de tous les élèves.
2. La profession enseignante et les effectifs en éducation **Lien :** **Objectifs 1, 2, 3 et 4**	Il sera essentiel de travailler avec les intervenants et les partenaires afin de former, d'attirer et de conserver des personnes talentueuses au sein du secteur de l'éducation de l'Alberta. En reconnaissant les contributions importantes des éducateurs dans la vie des élèves de l'Alberta et en veillant à ce que les normes professionnelles soient maintenues, on renforce la qualité de notre système d'éducation et on crée les occasions dont les élèves ont besoin pour réussir dans une société planétaire.
3. Des occasions d'apprentissage et d'intervention précoces pour les enfants à risque **Lien :** **Objectifs 1, 2 et 3**	Continuer à améliorer les appuis de portée générale et les initiatives d'intervention précoce pour les enfants à risque afin d'améliorer leur rendement scolaire et d'appuyer l'initiative *Safe Communities*. Reconnaissant que les expériences des enfants dans les premières années de leur vie ont une influence profonde sur leur réussite scolaire, leur comportement, leur santé et l'ensemble de leur qualité de vie, le Ministère poursuit une approche coopérative en matière de soutien et de services d'apprentissage précoce. Le ministère élaborera et encouragera des partenariats et fournira les appuis nécessaires afin que les enfants qui sont exposés à des facteurs de risque soient détectés de façon précoce et aient accès à des programmes adaptés à leurs besoins pour garantir leur réussite dans le milieu d'apprentissage.

4. Former des esprits et des corps sains

Lien :

Objectifs 1, 2 et 3

Appuyer les élèves, les parents, les éducateurs et les communautés afin de créer des milieux d'apprentissage sécuritaires et sains pour renforcer, le plus tôt possible, les comportements d'adaptation des élèves. L'adoption de comportements sains, tels que faire de meilleurs choix, permet aux élèves de protéger leur santé physique et mentale. Aider les élèves à éviter les facteurs de risque qui pourraient entrainer la toxicomanie, le diabète et l'obésité infantiles.

ACTIVITÉ PRINCIPALE, OBJECTIFS, STRATÉGIES ET MESURES DE RENDEMENT

Le Ministère a ciblé une activité qui constitue sa principale responsabilité continue. Cette activité comprend quatre objectifs dotés de résultats précis qui décrivent ce que le Ministère souhaite réaliser par l'accomplissement de sa mission. Le Ministère a également établi des stratégies pour 2010-2013 afin d'appuyer ses objectifs et le Plan stratégique du gouvernement de l'Alberta.

Les mesures de rendement indiquent le degré de réussite du Ministère dans l'atteinte de ses objectifs et de ses résultats. Lors de l'évaluation des progrès, on présume que les cibles ont été atteintes à la lumière d'une approche statistique, c.-à-d. que le résultat ne diffère pas de façon importante de la valeur ciblée.

Activité principale : Diriger et appuyer le système d'éducation afin que tous les élèves réussissent à apprendre

PREMIER OBJECTIF **1**

Des occasions d'apprentissage de haute qualité

Ce que cela signifie

Grâce à une collaboration avec les intervenants et les partenaires du système d'éducation, le Ministère cherche à offrir des occasions d'apprentissage de haute qualité à tous les élèves de l'Alberta, ce qui comprend une participation et un accès accrus à des programmes permettant d'obtenir de meilleurs résultats scolaires. Pour atteindre cet objectif, le ministère de l'Éducation établit des politiques et des normes pour l'élaboration de programmes et du matériel didactique; élabore et enrichit des programmes pour aider à répondre aux besoins d'apprentissage uniques de chaque élève; et encourage l'innovation pour favoriser l'amélioration continue et les méthodes de pointe au sein du système d'éducation. Le Ministère finance également le système d'éducation et soutient la mise en œuvre de programmes, dont la formation en cours d'emploi et le perfectionnement professionnel pour les enseignants.

Voici les résultats visés pour le premier objectif :

- Le système d'éducation répond aux besoins de tous les élèves et soutient notre société et l'économie.
- Les milieux scolaires sont sécuritaires et bienveillants.
- On se préoccupe des besoins des enfants et des jeunes à risque à l'aide de programmes et de soutiens opportuns et efficaces.
- Les taux d'achèvement au secondaire affichent une amélioration continue.
- Les élèves sont bien préparés au monde du travail, aux études postsecondaires, aux programmes de formation et à s'acquitter de leur rôle de citoyens.

Stratégies

1.1 Élaborer des programmes d'études et acquérir des ressources d'apprentissage et d'enseignement en français et en anglais, et maximiser l'incidence des nouvelles technologies afin d'améliorer les résultats des élèves.

1.2 Appuyer une approche souple afin de permettre l'apprentissage en tout temps, en tout lieu et à n'importe quel rythme, facilité par un accès accru aux technologies de l'apprentissage et par la formation en cours d'emploi et le perfectionnement professionnel grâce à des démarches d'enseignement novatrices.

1.3 Améliorer les occasions d'apprentissage dans les domaines des arts, des lettres et des sciences humaines, y compris les langues internationales.

1.4 Élaborer, à l'intention des élèves, une approche globale pour le programme de bienêtre.

1.5 Commencer à mettre en œuvre le cadre de travail de l'initiative, Tracer la voie, afin de satisfaire aux besoins de tous les élèves au sein d'un système d'éducation favorisant l'intégration.

Mesures de rendement		Dernier résultat (année)	Cible 2010-2011	Cible 2011-2012	Cible 2012-2013
1.a	Satisfaction globale des élèves, des parents, des enseignants, des membres des conseils scolaires et du public en ce qui concerne la qualité de l'éducation de base.	87 % (2008-09)	88 %	89 %	90 %
1.b	Satisfaction globale des élèves, des parents, des enseignants, des membres des conseils scolaires et du public concernant le fait que les élèves reçoivent une formation solide dans les matières de base.	86 % (2008-09)	87 %	88 %	89 %
1.c	Satisfaction globale des élèves, des parents, des enseignants et des membres des conseils scolaires concernant la possibilité qu'ont les élèves d'avoir accès à un programme d'études élargi.	82 % (2008-09)	83 %	84 %	85 %
1.d	Consensus global entre les élèves, les parents, les enseignants et les membres des conseils scolaires sur le fait que les écoles sont sécuritaires et bienveillantes.	93 % (2008-09)	90 % et +	90 % et +	90 % et +
1.e	Taux annuel de décrochage des élèves âgés de 14 à 18 ans.	4,8 % (2007-08)	4,6 %	4,6 %	4,5 %
1.f	Taux d'achèvement des études secondaires dans les cinq ans après l'entrée en 10e année[1].	79,2 % (2007-08)	80 %	81 %	81 %

Remarque. –

1 Le ministère de l'Éducation est en train de revoir le calcul de cette mesure.

Ce que cela signifie

L'excellence de ces résultats signifie que chaque élève est bien préparé à apprendre de façon continue, à travailler et à être un bon citoyen, et qu'il possède les compétences nécessaires à sa réussite. Le Ministère, en collaboration avec ses intervenants et partenaires, aide les élèves à atteindre l'excellence dans leurs résultats en offrant le choix de programmes souples conçus pour tenir compte de la diversité des besoins des élèves. Le Ministère met également en œuvre des évaluations du rendement des élèves, évaluations menées à l'échelle de la province et par les écoles.

Voici les résultats visés pour le deuxième objectif :

- Les élèves obtiennent des résultats de niveau élevé.
- Les élèves sont bien préparés à l'apprentissage continu.
- Les élèves sont bien préparés au monde du travail.
- Les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens engagés.

Stratégies

2.1 Maintenir une approche coopérative pour la détection précoce des besoins des enfants et des élèves et accroitre la sensibilisation aux programmes et aux services disponibles aux enfants de 0 à 6 ans et à leur famille.

2.2 Faciliter les transitions pour tous les élèves entre le foyer, l'école et la communauté, d'un niveau scolaire au suivant, vers le postsecondaire. les métiers et les études technologiques, et dans la population active.

2.3 Intégrer les connaissances acquises grâce aux projets du Programme d'amélioration du rendement scolaire en Alberta à l'élaboration de politiques et de programmes; communiquer au plus grand nombre de personnes possible les résultats de la recherche appliquée; promouvoir et reconnaitre l'excellence en classe, à l'école et dans l'autorité scolaire.

2.4 Améliorer la réussite scolaire et accroitre les taux de participation et d'achèvement afin de veiller à ce que les élèves de l'Alberta soient préparés pour les carrières du 21e siècle.

Mesures de rendement			Dernier résultat (année)	Cible 2010-2011	Cible 2011-2012	Cible 2012-2013
2.a	Pourcentages des élèves de 3e, 6e et 9e année qui ont atteint les normes à des tests de rendement provinciaux[1, 2]					
			A | E	A | E	A | E	A | E
	3e année	Anglais	81 % | 18 %	81 % | 18 %	82 % | 19 %	82 % | 19 %
	6e année	English Language Arts	82 % | 19 %	82 % | 19 %	83 % | 20 %	83 % | 20 %
		French Language Arts	91 % | 16 %	91 % | 17 %	92 % | 17 %	93 % | 18 %
		Français	93 % | 19 %	94 % | 20 %	95 % | 21 %	96 % | 22 %
		Sciences	77 % | 25 %	77 % | 25 %	78 % | 26 %	78 % | 26 %
	9e année	Anglais	79 % | 15 %	79 % | 15 %	80 % | 16 %	80 % | 16 %
		French Language Arts	82 % | 10 %	83 % | 11 %	84 % | 12 %	84 % | 12 %
		Français	86 % | 13 %	87 % | 14 %	87 % | 14 %	88 % | 15 %
		Sciences	72 % | 16 %	72 % | 16 %	73 % | 17 %	73 % | 17 %
	Globale	Tous sujets et années	78,4 % | 18,5 % (2008-09)	78,4 % | 18,5 %	79,4 % | 19,5 %	79,4 % | 19,5 %

Mesures de rendement		Dernier résultat (année)	Cible 2010-2011	Cible 2011-2012	Cible 2012-2013
2.b	Pourcentages d'élèves qui ont atteint les normes aux examens en vue du diplôme[1, 3]	A | E	A | E	A | E	A | E
	Mathématiques pures 30	82 % | 26 %	82 % | 26 %	83 % | 27 %	83 % | 27 %
	Mathématiques appliquées 30	79 % | 14 %	79 % | 14 %	80 % | 15 %	80 % | 15 %
	English Language Arts 30-1	86 % | 12 %	86 % | 12 %	87 % | 13 %	87 % | 13 %
	English Language Arts 30-2	88 % | 8 %	88 % | 8 %	89 % | 9 %	89 % | 9 %
	Biologie 30	83 % | 27 % (2008-09)	83 % | 27 %	84 % | 28 %	84 % | 28 %
2.c	Pourcentages d'élèves ayant passé quatre examens ou plus donnant droit au diplôme au cours des trois années suivant leur entrée en 10e année	53,3 % (2007-08)	55 %	56 %	56 %
2.d	Pourcentages d'élèves de 12e année admissibles à une bourse d'études Rutherford	57,3 % (2007-08)	59 %	60 %	61 %
2.e	Taux de participation des élèves de 1re année aux services d'éducation préscolaire au cours d'une année précédente	96,4 % (2008-09)	95 %+	95 %+	95 %+
2.f	Taux de transition des élèves au postsecondaire dans les six années suivant leur entrée en 10e année[4]	60,7 % (2007-08)	62 %	62 %	63 %
2.g	Consensus entre les parents, les enseignants et le public concernant le fait qu'on enseigne aux élèves les attitudes et les comportements qui leur permettront de réussir au travail lorsqu'ils quitteront l'école	69 % (2008-09)	71 %	72 %	73 %
2.h	Consensus entre les parents, les enseignants et les élèves concernant le fait que les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens engagés	85 % (2008-09)	86 %	87 %	88 %

Remarque. –

1 « A » = Acceptable; « E » = Excellence – les pourcentages concernant l'atteinte de la norme acceptable englobent les pourcentages touchant l'atteinte de l'excellence.

2 Les tests pour le nouveau programme d'études sociales ont été administrés pour la première fois en 2008-2009 en 6e et en 9e année, et ceux pour le programme révisé de mathématiques seront administrés en 2009-2010 en 3e, 6e et 9e année. Par conséquent, les séries de données des résultats comparables pour les nouveaux tests ne sont pas disponibles afin d'établir les cibles en mathématiques (3e, 6e et 9e année), en études sociales (6e et 9e année) dans le Plan d'activités. Ces résultats sont également exclus des résultats globaux et des objectifs.

3 Les examens pour les cours révisés de Chimie 30 et de Physique 30 ont été administrés pour la première fois en 2008-2009 et ceux pour les nouveaux cours d'Études sociales 30-1 et 30-2 seront administrés pour la première fois en 2009-2010. Par conséquent, les séries de données des résultats comparables ne sont pas disponibles afin d'établir des cibles pour ces cours dans le présent Plan d'activités.

4 Le ministère de l'Éducation est en train d'examiner le calcul de cette mesure.

Mesures de rendement en cours d'élaboration :

1 Pourcentages des élèves de 6e et 9e année qui ont atteint la norme acceptable et pourcentages de ceux qui ont atteint la norme d'excellence aux tests de rendement provinciaux en études sociales.

2 Pourcentages des élèves de 3e, 6e et 9e année qui ont atteint la norme acceptable et pourcentages de ceux qui ont atteint la norme d'excellence aux tests de rendement provinciaux en mathématiques.

3 Pourcentages des élèves qui ont atteint la norme acceptable et pourcentages de ceux qui ont atteint la norme d'excellence aux examens en vue du diplôme en Études sociales 30-1, Études sociales 30-2, Chimie 30 et Physique 30.

Réussite chez les élèves métis, inuits et des Premières nations

Ce que cela signifie

Des occasions d'apprentissage de haute qualité et du soutien sont offerts aux élèves métis, inuits et des Premières nations de l'Alberta afin de favoriser un apprentissage réussi. Le Ministère travaillera en collaboration avec les Premières nations et le gouvernement fédéral afin de permettre à tous les élèves des Premières nations d'avoir accès à des possibilités éducatives équitables. Le Ministère appuie la réussite des élèves métis, inuits et des Premières nations grâce à la sensibilisation aux besoins uniques de ces élèves, à l'élaboration de ressources pédagogiques et de programmes pertinents du point de vue culturel, à l'amélioration continue grâce à des mécanismes de responsabilisation appropriés et à la collaboration avec les communautés de Premières nations, des Métis et des Inuits.

Voici les résultats visés pour le troisième objectif :

- Les élèves métis, inuits et des Premières nations sont bien préparés au monde du travail, aux études et à la formation postsecondaires et à s'acquitter de leur rôle de citoyens.
- Les résultats d'apprentissage clés des élèves métis, inuits et des Premières nations s'améliorent.

Stratégies

3.1 Soutenir les autorités scolaires dans l'élaboration de cadres de travail collaboratifs qui engagent les communautés locales des Premières Nations, des Métis et des Inuits ainsi que les parents afin de planifier et de mettre en œuvre des stratégies axées sur l'amélioration de la réussite des élèves.

3.2 Travailler en collaboration avec les partenaires, dont les dirigeants des Premières nations et des Métis, le gouvernement fédéral et d'autres ministères du gouvernement de l'Alberta, ainsi que les intervenants du monde de l'éducation afin d'améliorer les possibilités d'apprentissage des élèves et d'appuyer les réalisations des élèves.

3.3 Améliorer l'accès aux possibilités d'apprentissage, aux ressources, aux transitions de la communauté à l'école, et aux services de soutien pour les élèves des Premières nations vivant dans des réserves et pour les élèves métis vivant dans des établissements.

3.4 Améliorer les attributs, les compétences et les connaissances des enseignants relativement à l'histoire, à la culture et aux enjeux contemporains des Premières nations, des Métis et des Inuits afin d'appuyer l'apprentissage pour tous les élèves.

3.5 Augmenter le nombre d'enseignants métis, inuits et des Premières nations.

Mesures de rendement		Dernier résultat (année)	Cible 2010-2011	Cible 2011-2012	Cible 2012-2013
3.a Pourcentages des élèves déclarés des Premières Nations, métis et inuits qui ont atteint les normes aux tests de rendement en 3e, 6e et 9e année [1, 2]		A | E	A | E	A | E	A | E
3e année	Anglais	67,6 % | 5,9 %	70 % | 7 %	72 % | 8 %	75 % | 10 %
6e année	Anglais	62,4 % | 5,5 %	65 % | 7 %	67 % | 8 %	70 % | 10 %
	Sciences	52,1 % | 8,2 %	55 % | 10 %	58 % | 12 %	61 % | 14 %
9e année	Anglais	53,2 % | 3,5 %	56 % | 5 %	59 % | 6 %	62 % | 7 %
	Sciences	44,1 % | 3,2 %	47 % | 4 %	50 % | 5 %	53 % | 6 %
Globale	Tous sujets et années	56,1 % | 5,3 % (2008-09)	58,8 % | 6,7 %	61,4 % | 7,9 %	64,4 % | 9,5 %

Mesures de rendement		Dernier résultat (année)	Cible 2010-2011	Cible 2011-2012	Cible 2012-2013
3.b	Pourcentages globaux des élèves déclarés des Premières Nations, métis et inuits qui atteignent les normes aux examens en vue du diplôme [1, 3]	A | E	A | E	A | E	A | E
	Mathématiques pures 30	70 % | 11,5 %	74 % | 17 %	79 % | 22 %	83 % | 27 %
	Mathématiques appliquées 30	75,9 % | 11,9 %	78 % | 13 %	79 % | 14 %	80 % | 15 %
	English Language Arts 30-1	78,1 % | 5,9 %	81 % | 9 %	84 % | 11 %	87 % | 13 %
	English Language Arts 30-2	83,2 % | 4,1 %	85 % | 6 %	87 % | 8 %	89 % | 9 %
	Biologie 30	68,7 % | 11,6 % (2008-09)	75 % | 16 %	80 % | 21 %	84 % | 26 %
3.c	**Pourcentages des élèves de 12e année déclarés des Premières nations, métis et inuits admissibles à une bourse d'études Rutherford**	**29 % (2007-08)**	**32 %**	**35 %**	**39 %**

Remarque. –

1 « A » = Acceptable; « E » = Excellence – les pourcentages concernant l'atteinte de la norme acceptable englobent les pourcentages touchant l'atteinte de la norme d'excellence.

2 Les tests pour le nouveau programme d'études sociales ont été administrés pour la première fois en 2008-2009 en 6e et en 9e année, et ceux pour le programme révisé de mathématiques seront administrés en 2009-2010 en 3e, 6e et 9e année. Par conséquent, les séries de données des résultats comparables pour les nouveaux tests ne sont pas disponibles afin d'établir les cibles en mathématiques (3e, 6e et 9e année), en études sociales (6e et 9e année) dans le Plan d'activités. Ces résultats sont également exclus des résultats globaux et des objectifs.

3 Les examens pour les cours révisés de Chimie 30 et de Physique 30 ont été administrés pour la première fois en 2008-2009 et ceux pour les nouveaux cours d'Études sociales 30-1 et 30-2 seront administrés pour la première fois en 2009-2010. Par conséquent, les séries de données des résultats comparables ne sont pas disponibles afin d'établir des cibles pour ces cours dans le présent Plan d'activités.

Mesures de rendement en cours d'élaboration :

1 Consensus entre les parents et les élèves déclarés du secondaire des Premières Nations, métis et inuits que les élèves incarnent les caractéristiques de citoyens engagés, avec un dernier résultat réel de 77 % en 2008-09 et des cibles de 78 % en 2010-11 et de 80 % en 2011-12.

2 Consensus entre les parents des élèves déclarés des Premières nations, métis et inuits qu'on enseigne aux élèves les attitudes et les comportements qui leur permettront de réussir au travail lorsqu'ils quitteront l'école, avec un dernier résultat réel de 76 % en 2008-09 et des cibles de 77 % en 2010-11 et de 78 % en 2011-12.

3 Taux de transition des élèves déclarés des Premières Nations, métis et inuits du secondaire au postsecondaire dans les six années suivant leur entrée en 10e année, avec un dernier résultat réel de 38,5 % en 2007-08 et la cible de 44 % en 2010-11.

4 Taux annuel de décrochage des élèves déclarés des Premières Nations, métis et inuits âgés de 14 à 18 ans, avec un dernier résultat réel de 11 % en 2007-08 et des cibles de 10 % en 2010-11 et de 9 % en 2011-12.

5 Taux d'achèvement du secondaire des élèves déclarés des Premières Nations, métis et inuits dans les cinq années suivant leur entrée en 10e année, avec un dernier résultat réel de 52,3% en 2007-08 et la cible de 56,7 % en 2010-11.

6 Taux de participation aux examens donnant droit au diplôme des élèves déclarés des Premières nations, métis et inuits, avec un dernier résultat réel de 17,2 % en 2007-08 et des cibles de 19,7 % en 2010-11 et de 22,2 % en 2011-12.

7 Pourcentages des élèves des Premières Nations, métis et inuits de 6e et 9e année qui ont atteint la norme acceptable et pourcentages de ceux qui ont atteint la norme d'excellence aux tests de rendement en études sociales.

8 Pourcentages des élèves des Premières Nations, métis et inuits de 3e, 6e et 9e année qui ont atteint la norme acceptable et pourcentages de ceux qui ont atteint la norme d'excellence aux tests de rendement en mathématiques.

9 Pourcentages des élèves des Premières nations, métis et inuits qui ont atteint la norme acceptable et pourcentages de ceux qui ont atteint la norme d'excellence en Études sociales 30-1 et 30-2, en Chimie 30 et en Physique 30.

Ce que cela signifie

Le Ministère apporte son leadership et son appui afin de garantir un système d'éducation hautement réceptif et responsable, et il favorise le développement de la capacité de leadership au sein du personnel du secteur de l'éducation. Il contribue également à l'élaboration et à la mise en œuvre de systèmes de planification, de communication et de responsabilité financière, et exerce un rôle de leadership dans l'utilisation efficace des systèmes et des technologies de l'information. Le Ministère est également responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de plans d'immobilisations pour la construction, la rénovation, la location et l'entretien des bâtiments scolaires.

Voici les résultats visés pour le quatrième objectif :

- Le système d'éducation fait preuve de relations de travail efficaces à tous les niveaux.
- Le système d'éducation fait preuve de leadership, d'innovation et d'amélioration continue à tous les niveaux.

Stratégies

4.1 Permettre aux parents et au public d'avoir accès à des renseignements opportuns, précis, pertinents et significatifs sur les avantages, l'amélioration et les réussites du système d'éducation de l'Alberta.

4.2 Élaborer une politique et appuyer la législation liée à *Une éducation qui inspire : un dialogue avec les Albertains.*

4.3 Mettre en œuvre le *Workforce Planning Framework for Action* et coordonner la mise en œuvre de certaines activités stratégiques et élaborer un cadre de leadership scolaire pour relever les nouveaux défis au sein de la main d'œuvre du secteur de l'éducation.

4.4 Simplifier les pratiques administratives des conseils scolaires et du Ministère, encourager une collaboration ouverte dans tout le système d'éducation et accroitre l'utilisation de la technologie afin d'atteindre une efficacité et une efficience accrues dans nos activités.

4.5 Accroitre les possibilités pour les élèves et les éducateurs d'acquérir des connaissances internationales et interculturelles, d'améliorer la capacité d'offrir des programmes d'enseignement internationaux et de s'assurer que les relations intergouvernementales et internationales de l'Alberta appuient le système d'enseignement de la province.

4.6 Renforcer les processus de planification des immobilisations afin d'élaborer des approches plus efficaces et plus novatrices pour la planification et la gestion des infrastructures et les investissements dans celles-ci.

Mesures de rendement		Dernier résultat 2008-2009	Cible 2010-2011	Cible 2011-2012	Cible 2012-2013
4.a	Satisfaction globale des parents, des enseignants, des élèves, des membres des conseils scolaires et du public concernant le fait que l'école, l'autorité scolaire et la province prennent en compte leur contribution, la respectent et la valorisent.	62 %	63 %	64 %	65 %
4.b	Satisfaction globale des parents, des enseignants et des membres des conseils scolaires concernant le fait que le leadership à tous les niveaux (école, autorité et province) soutient et organise efficacement l'enseignement et l'apprentissage.	76 %	77 %	78 %	79 %
4.c	Perception globale des parents, des enseignants et des membres des conseils scolaires concernant le fait que le système d'éducation de l'Alberta s'est amélioré ou est resté inchangé au cours des trois dernières années.	75 %	76 %	77 %	78 %

Mesure de rendement en cours d'élaboration
Évaluation par le Ministère du rendement des conseils scolaires : pourcentages de conseils scolaires qui reçoivent l'évaluation globale « Bien » ou « Excellent » pour les mesures de responsabilisation.

Rendement des conseils scolaires par mesure de responsabilisation	Automne 2009	Cible 2010-11	Cible 2011-12	Cible 2012-13
Qualité globale de l'enseignement[1]	79 %	79 %	81 %	S.O.
Programme d'études vaste[1]	69 %	76 %	77 %	S.O.
Écoles sécuritaires et bienveillantes[1]	89 %	90 % et +	90% et +	S.O.
Taux de décrochage	45 %	50 %	52 %	53 %
Taux d'achèvement au secondaire (trois ans)	47 %	52 %	53 %	55 %
Tests de rendement provinciaux : acceptable	44 %	44 %	44 %	45 %
Tests de rendement provinciaux : excellence	37 %	39 %	40 %	40 %
Examens en vue du diplôme : acceptable	19 %	29 %	29%	29 %
Examens en vue du diplôme : excellence	15 %	34 %	34 %	34 %
Participation aux examens en vue du diplôme (4+ examens)	34 %	44 %	44 %	44 %
Admissibilité à la bourse d'études Rutherford	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Taux de transition vers les études postsecondaires (six ans)	66 %	66 %	S.O.	S.O.
Préparation au travail[1]	56 %	63 %	65 %	S.O.
Citoyen engagé[1]	85 %	85 %	87 %	S.O.
Participation des parents[1]	68 %	74 %	76 %	S.O.
Amélioration des écoles[1]	85 %	89 %	90 % et +	S.O.

Remarque. –
1. Les résultats des sondages en ligne menés auprès de tous les enseignants et de tous les élèves de 4e, 7e et 10e année et des sondages par la poste auprès des parents des élèves de 4e, 7e et 10e année.
2. Les nouveaux critères pour les bourses d'études Rutherford sont entrés en vigueur en avril 2008. On ne disposait pas de données suffisantes pour évaluer les résultats en 2009.
3. La mesure du pilier de responsabilisation de la transition au postsecondaire a changé du taux de quatre ans à celui de six ans en 2008.

DÉPENSES SELON L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DU MINISTÈRE

(en milliers de dollars)

	Comparable					
	2008-2009 Réel	2009-2010 Budget	2009-2010 Prévisions	2010-2011 Estimations	2011-2012 Cible	2012-2013 Cible
Diriger et soutenir le système d'éducation afin que tous les élèves réussissent au niveau scolaire.	5 900 891	6 160 525	6 035 961	6 097 391	5 867 129	6 168 668
DÉPENSES DU MINISTÈRE	5 900 891	6 160 525	6 035 961	6 097 391	5 867 129	6 168 668

BILAN D'EXPLOITATION DU MINISTÈRE

(en milliers de dollars)

	Comparable					
	2008-2009 Réel	2009-2010 Budget	2009-2010 Prévisions	2010-2011 Estimations	2011-2012 Cible	2012-2013 Cible
RECETTES						
Transferts internes du gouvernement	129 100	129 100	129 100	113 600	113 600	113 600
Impôts fonciers provinciaux prélevés pour l'éducation	1 466 323	1 532 000	1 535 784	1 592 000	1 624 000	1 656 000
Transferts du gouvernement du Canada	10 401	10 325	10 325	10 325	10 325	10 325
Revenus d'investissement	284	300	242	300	300	300
Primes, droits et permis	3 426	2 349	2 349	2 399	2 399	2 399
Ventes des ressources d'apprentissage	37 762	33 200	33 200	34 000	34 000	33 200
Autres recettes	5 223	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500

	Comparable					
	2008-2009 Réel	2009-2010 Budget	2009-2010 Prévisions	2010-2011 Estimations	2011-2012 Cible	2012-2013 Cible
RECETTES DU MINISTÈRE	1 652 519	1 708 774	1 712 500	1 754 124	1 786 124	1 817 324
DÉPENSES						
Programme						
Soutien à l'exploitation (écoles publiques et séparées)	5 054 536	5 239 437	5 163 387	5 412 603	5 502 990	5 701 583
Installations scolaires	661 818	759 986	717 147	513 112	184 280	282 180
Programmes d'éducation de base	107 519	95 645	95 645	98 645	96 807	97 971
Écoles privées agréées	156 937	167 559	166 759	170 993	172 874	175 122
Total – Soutien à l'éducation de base	5 980 810	6 262 627	6 142 938	6 195 353	5 956 951	6 256 856
Moins : Part de l'impôt foncier versée aux conseils scolaires des écoles séparées non participantes	(181 645)	(190 000)	(190 000)	(199 000)	(203 000)	(207 000)
Total – Soutien du gouvernement à l'éducation de base	5 799 165	6 072 627	5 952 938	5 996 353	5 753 951	6 049 856
Appui aux programmes						
Services de soutien du Ministère	28 405	24 798	23 898	23 698	23 943	24 788
Soutien à la prestation de programmes	69 151	60 775	58 375	57 925	60 750	62 900
Total – Appui aux programmes	97 556	85 573	82 273	81 623	84 693	87 688
Dépenses des programmes*	5 896 721	6 158 200	6 035 211	6 077 976	5 838 644	6 137 544
Frais de service de la dette						
Alberta Schools Alternative Procurement	-	-	-	16 665	21 960	23 924
Alberta School Foundation Fund	4 170	2 325	750	2 750	6 525	7 200
DÉPENSES DU MINISTÈRE	5 900 891	6 160 525	6 035 95	6 097 391	5 867 129	6 168 668
Gain (perte) sur la cession d'immobilisations	(2)	-	-	-	-	-
RÉSULTAT D'EXPLOITATION NET DU MINISTÈRE	4 248 374	4 451 751	4 323 461	4 343 267	4 081 005	4 351 344

* Assujetties à la *Fiscal Responsibility Act*, les dépenses de programmes comprennent les paiements en espèces versés par la Province vers l'obligation de retraite non capitalisée (qui sera éliminée dans le cadre d'un plan de législation distinct). Les dépenses de programmes ne comprennent pas le changement annuel des engagements de retraite non capitalisés, qui représente une dépense hors caisse n'ayant aucune incidence sur les besoins d'emprunt. Les augmentations annuelles des engagements de retraite non capitalisés des enseignants avant 1992 prises en charge par le ministère de l'Éducation sont évaluées à :

220 497	11 225	82 746	69 234	64 528	43 548

RÉSULTAT D'EXPLOITATION NET CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars)

	Comparable					
	2008-2009 Réel	2009-2010 Budget	2009-2010 Prévisions	2010-2011 Estimations	2011-2012 Objectif	2012-2013 Objectif
Recettes du Ministère	1 652 519	1 708 774	1 712 500	1 754 124	1 786 124	1 817 324
Ajustements de la consolidation interministérielle	(129 100)	(129 100)	(129 100)	(113 600)	(113 600)	(113 600)
Recettes consolidées	1 523 419	1 579 674	1 583 400	1 640 524	1 672 524	1 703 724
Dépenses des programmes du Ministère	5 896 721	6 158 200	6 035 211	6 077 976	5 838 644	6 137 544
Ajustements de la consolidation interministérielle	-	-	-	-	-	-
Dépenses consolidées du programme	**5 896 721**	**6 158 200**	**6 035 211**	**6 077 976**	**5 838 644**	**6 137 544**
Frais de service de la dette du Ministère	4 170	2 325	750	19 415	28 485	31 124
Ajustements de consolidation interministérielle	(4 170)	(2 325)	(750)	(2 750)	(6 525)	(7 200)
Dépenses consolidées	5 896 721	6 158 200	6 035 211	6 094 641	5 860 604	6 161 468
Gain (perte) sur la cession d'immobilisations	(2)	-	-	-	-	-
RÉSULTAT D'EXPLOITATION NET CONSOLIDÉ	(4 373 304)	(4 578 526)	(4 451 811)	(4 454 117)	(4 188 080)	(4 457 744)

[Cette page est intentionnellement laissée en blanc.]